



6^e COLLOQUE ANNUEL

2 AU 4 AVRIL 2014
AUBERGE LE BALUCHON



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec un immense plaisir et, avouons-le, une grande fierté que nous vous invitons à ce rendez-vous annuel. Le colloque de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) est un incontournable pour en apprendre davantage sur notre profession, échanger sur les différentes façons de faire et approfondir nos compétences. Cette année, l'invitation est aussi lancée à toutes les personnes qui gravitent autour de la gestion des cours d'eau à l'extérieur du milieu municipal. Cette ouverture sur l'ensemble des relations possibles et tangibles avec les acteurs de l'eau est, nous l'espérons, une autre façon de consolider des partenariats prospères.

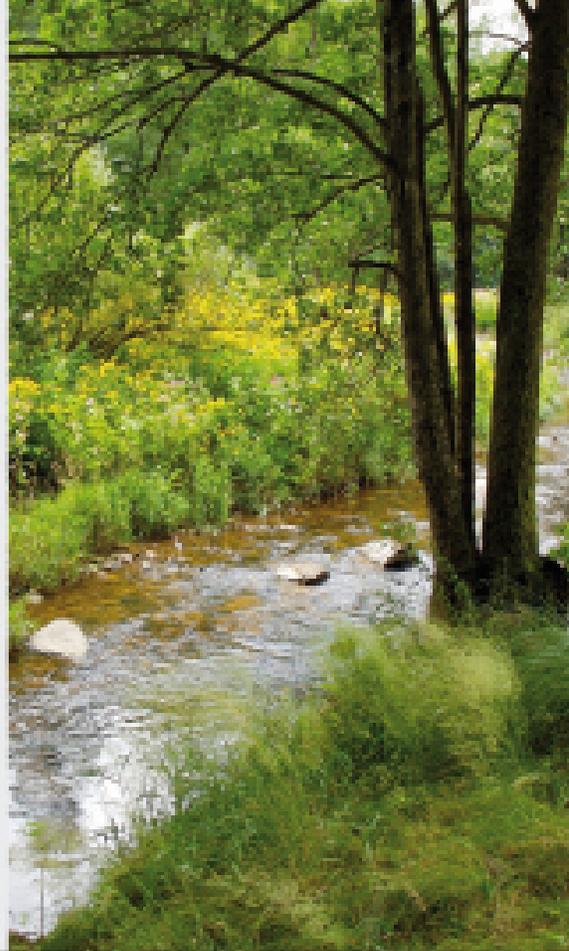
Pour cette sixième édition, nous n'avons ménagé aucun effort pour répondre aux grandes questions et préoccupations actuelles. D'année en année, nous faisons la preuve que la gestion de l'eau au Québec déborde du concept du libre écoulement. L'AGRCQ se fait un devoir d'outiller ses membres et de miser sur le partage des connaissances. Le colloque est une façon de remplir ce mandat.

Au nom du comité organisateur et en mon nom personnel, nous vous souhaitons la bienvenue à votre colloque annuel. Nous espérons que vous serez nombreux, enthousiastes et, encore cette année, généreux de votre participation.

Au plaisir de rencontrer de nouveaux venus et de vous revoir toutes et tous.

Cordialement vôtre,
Marie-Ève Brin, Présidente de l'AGRCQ, MRC de Rouville

François Potvin, MRC Maria-Chapdelaine
Mathieu Charest, MRC de La Haute-Yamaska
Guillaume Delair, MRC de Portneuf
Rochelle Méthot, MRC du Haut-Saint-Laurent
Sylvain Hénault, Ville de La Tuque



PROGRAMMATION

MERCREDI 2 AVRIL

- 8H30 ACCUEIL
- 9H00 Mot de bienvenue et présentation de la coordinatrice de l'AGRCQ

VOLET INFORMATION

- 9H30 Les modifications de la Loi sur les pêches et ses impacts pour les MRC / Mme Geneviève Bélanger, biologiste au MPO
- 10H00 L'affaire «Rosa Nova» et les impacts du jugement de la Cour d'appel / M. Pascal Sarrazin, urbaniste au MDDEFP
- 10H45 PAUSE
- 11H00 Le champ de pratique de l'ingénieur - M. Philippe-André Genest, ing., M. ing. et Mme Carole Khoury, ing.
- 12H00 DÎNER

VOLET HYDRIQUE

- 13H15 Principes d'hydraulique: identification de l'obstruction potentielle et gestion du risque / M. Robert Lagacé, ing., agr., Prof. titulaire, Département de SGA, Université Laval
- 14H00 Principes d'hydraulique: outils pour dimensionner des ponceaux et traverses agricoles / M. Robert Lagacé, ing., agr., Prof. titulaire, Département de SGA, Université Laval
- 14H45 PAUSE
- 15H00 Hydrologie forestière / M. Sylvain Jutras, ing. forestier
- 16H00 Le rôle hydrologique des milieux humides / M. Sylvain Jutras, ing. forestier
- 17H00 FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE



PROGRAMMATION

JEUDI 3 AVRIL

VOLET JURIDIQUE

Présenté par Me Daniel Bouchard, Associé - directeur du bureau de Québec chez Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L

- 8H30 Revue de la jurisprudence de la dernière année et questions du public
- 9H30 Infraction dans un cours d'eau ou fossé: MRC de la Rive Gauche c. Le Domaine boisé inc.
- 10H30 PAUSE
- 10H45 Inondation causée par un barrage anthropique: Compagnie Impact assurance représentant:
Denis Bordeleau et Solange Laberge c. MRC de la Réserve
- 12H00 DÎNER

VOLET ASSOCIATION

- 13H15 AGA de l'AGRCQ
- 15H15 PAUSE
- 15H30 Échange avec les participants et les exposants

VENDREDI 4 AVRIL

VOLET AGRICOLE ET FORESTIER

- 8H30 La SAMBBA et les MRC, un exemple de partenariat actif / M.Sébastien Duchesne, d.g. Societe d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
- 9H15 Les bandes tampons et la protection des cours d'eau en milieu agricole / Mme Isabelle Breune, Agriculture et Agroalimentaire Canada
- 10H00 PAUSE
- 10H15 Le coût et les bénéfices de l'espace de liberté des cours d'eau / Mme Pascale Biron, Université Concordia
- 11H00 La création de comités de bassin versant, l'initiative de la MRC des Maskoutains / M. Patrick Bernard, MRC des Maskoutains
- 11H45 MOT DE CLÔTURE



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

NOM _____ PRÉNOM _____

ORGANISATION/INSTITUTION _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

SIGNATURE _____

FORFAIT COLLOQUE

LES PRIX INDIQUÉS **INCLUENT L'HÉBERGEMENT**, LE PRIX COLLOQUE, LES PAUSES -CAFÉ, LES DINERS, **LES SOUPERS, LE SERVICE ET LES TAXES.**

	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS
FORFAIT MEMBRE	520.84 \$	869.21\$	1016.38 \$
FORFAIT NON MEMBRE	693.30 \$	1052.02 \$	1206.09 \$
FORFAIT REPRÉSENTANTS MINISTÈRES	348.37 \$	616.27 \$	776.08 \$

À LA CARTE

PRIX COLLOQUE 3 JOURS

MEMBRES	517.39 \$
NON MEMBRES	689.85 \$
REPRÉSENTANTS MINISTÈRES	344.93 \$

LE PRIX COLLOQUE INCLUT LES PAUSES-CAFÉ, LES DINERS, LE SERVICE ET LES TAXES .

Nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire suivant et de le retourner par courriel à l'adresse suivante: coordination@agrcq.ca. L'AGRCQ se charge de la réservation de votre chambre afin de bénéficier d'un tarif préférentiel. Une confirmation de votre inscription au colloque vous sera acheminée par courriel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à cette adresse.

Je joins un chèque d'un montant de _____ \$ à l'ordre de :

AGRCQ, 84, rue Lemieux, Granby (Québec) J2H 0G3.

Politique d'annulation: Toute annulation faite avant le 3 mars 2014 est assujettie à des frais de 75 % du coût total de l'inscription. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement. Si le participant ne se présente pas au colloque, la totalité des frais est exigée. Toute annulation doit être transmise par courriel à : coordination@agrcq.ca

MERCI AUX COMMANDITAIRES

lavery

DROIT ► AFFAIRES

Huard
Excavation inc.



COMITÉ ORGANISATEUR DU 6^E COLLOQUE ANNUEL 2014

Marie-Ève Brin
François Potvin
Mathieu Charest
Guillaume Delair
Rochelle Methot
Sylvain Hénault

Présidente de l'AGRCQ, MRC de Rouville
MRC Maria-Chapdelaine
MRC de La Haute-Yamaska
MRC de Portneuf
MRC du Haut-Saint-Laurent
ville de La Tuque

450-460-2127, poste 229
418-276-2131
450-378-9976, poste 2223
418-285-3744, poste 118
450-264-5411 poste 241
819- 523-8200 poste 2607